

«La cellule d'entraide, un conseil d'administration puissance dix»

Réseau Ces groupes de soutien destinés aux femmes cadres, cheffes d'entreprise et indépendantes se multiplient en Suisse romande

En cette rentrée, les cellules d'entraide vont se multiplier en Suisse romande. Destinées aux femmes entrepreneurs, cadres et indépendantes, ces groupes d'entraide professionnelle bénéficient déjà à une cinquantaine de femmes. «Je manquais totalement de techniques pour démarcher de nouveaux clients. Les autres membres m'ont donné des tuyaux», témoigne Lise Conod, fiscaliste et comptable indépendante, qui fait partie d'une des quatre cellules existant déjà sur Lausanne et Genève.

Du nouveau droit de la S.à.r.l. à la prévention du burn-out en passant par la préparation de son entrée dans un conseil d'administration et par la prise de parole en public, les groupes abordent des sujets très divers, en fonction des besoins de leurs membres. Lancés par la réseautrice Lise Cardinal au Québec, ils fonctionnent tous sur les mêmes principes de base.

Le premier d'entre eux est la confidentialité. «Il faut même éviter d'évoquer le type de points abordés en réunion», précise Geneviève Morand, de Rezonance. «On peut montrer ses failles et ses interrogations, ce qui n'est pas possible ailleurs, parce qu'il y a une façade à maintenir», estime Edith Malzahn, directrice des Editions Glénat Suisse.

La diversité est également de mise: «La première cellule d'entraide ne réunissait que des femmes gestionnaires. Après cinq ou six

réunions, on s'est rendu compte que ça tournait en rond», explique Lise Cardinal. «C'est un conseil d'administration à la puissance dix, car on travaille toutes dans des domaines différents, ce qui permet d'apporter des solutions différentes», relève Edith Malzahn. Cette diversité sert également à prévenir les conflits d'intérêts, en évitant le risque que deux membres ne se retrouvent en concurrence.

Concrètement, une cellule doit compter de 10 à 15 membres, avec dans l'idéal un tiers d'entrepreneuses, un tiers de professions libérales et un tiers de cadres. Le groupe se réunit une fois par mois, sauf en été, et manquer trois réunions dans l'année entraîne l'exclusion, l'assiduité étant considérée comme essentielle.

C'est aussi un des éléments qui distingue une cellule d'un réseau. Comme on a toujours affaire aux mêmes personnes, il n'y a pas besoin de réexpliquer chaque fois ce qu'on fait et où l'on en est. «Quand il s'agit de réseautage, les discussions sont souvent très superficielles. Je n'irais pas parler de mes problèmes entre le 15e et le 16e trou», lance Lise Cardinal en évoquant le networking pratiqué en jouant au golf. Faire partie d'un groupe qui se réunit régulièrement sur la durée permet également de tisser des liens personnels forts. «Quand je suis arrivée, je me disais que si une cellule se créait en Valais, j'irais là car pour

moi c'est plus proche. Maintenant, pour rien au monde je ne changerais», témoigne Marie-Christine Comte, directrice d'un laboratoire de cosmétique.

Pourquoi des cellules d'entraide réservées aux femmes? «Les hommes ne veulent pas entendre parler de nos problèmes de garderie ou de bus scolaires», résume Lise Cardinal, qui estime que les femmes ne séparent pas vie privée et professionnelle, contrairement aux hommes.

De passage à Neuchâtel, à Sion et à Lausanne au début de l'été pour présenter ce concept, Lise Cardinal sera de retour en septembre pour le lancement de 4 cellules supplémentaires en Suisse romande.

Hélène Koch

Publicité



Toutes les offres d'abonnement de la presse suisse en un clic!

PRESSSE SUISSE